

Aide-mémoire Insémination intra-utérine (IIU)

Information destinée
à la clientèle

APPELEZ au 514 345-4883 le **PREMIER JOUR** ouvrable de vos règles (saignement rouge abondant) pour prendre un rendez-vous pour une échographie.

Jour : _____

Si le premier jour de vos règles tombe le week-end, attendez au lundi pour prendre votre rendez-vous.

N'oubliez pas d'apporter le consentement pour insémination intra-utérine signé le jour de l'échographie. À défaut d'apporter le consentement dûment rempli et signé, l'insémination sera annulée.

Prendre :

1 ☐ Femara^{MD} (létrozole) _____ mg

☐ Jours 3 à 7 ou

☐ Jour : _____ à _____ de votre cycle

2 ☐ Gonal-F^{MD} (gonado) _____ UI

☐ Jours : _____

☐ Puregon^{MD} (gonado) _____ UI

☐ Jours : _____

Veuillez noter que l'insémination doit avoir lieu pour que les frais soient couverts par la RAMQ. Si, pour toute raison, l'insémination n'a pas lieu, les frais pour le monitoring échographique vous seront réclamés.

Il est important de continuer à avoir des relations sexuelles jusqu'au jour de l'échographie. L'infirmière vous avisera lorsqu'il sera nécessaire d'avoir une abstinence sexuelle.

À la suite du résultat de l'échographie, le médecin a décidé du moment opportun pour déclencher l'ovulation.

L'injection d'Ovidrel^{MD} devra être effectuée le :

_____ à _____.

Votre partenaire doit faire l'échantillon de sperme à la maison et l'apporter le _____ à _____. L'échantillon doit avoir été produit dans un contenant stérile préidentifié (disponible à votre pharmacie). Il doit aussi être apporté à température corporelle « pot à peau » dans les 90 minutes suivant l'éjaculation.

Si vous choisissez d'utiliser du sperme provenant d'une banque, vous pouvez commander un ou plusieurs échantillons en même temps, selon votre préférence. Veuillez noter que si vous commandez plusieurs échantillons, des frais d'entreposage de 300 \$ s'appliquent.

Lors de votre rendez-vous, n'oubliez pas d'apporter **POUR LES DEUX PARTENAIRES** la carte bleue de l'hôpital ainsi qu'une pièce d'identité avec photo.

L'insémination aura lieu le _____ à _____.

Si prescrit :

- 3 ☐ Commencez la progestérone (Prometrium^{MD}) le soir de l'insémination.

Voici quelques informations concernant le jour de l'insémination :

- Gardez votre vessie à moitié pleine afin de faciliter l'insémination.
- Vous pouvez continuer vos activités régulières.
- Vous pouvez retourner au travail.
- Vous pouvez avoir des relations sexuelles dès la journée de l'insémination.
- Il est possible que vous ayez de petites pertes de sang, sans conséquence, après l'insémination.

Vous devrez faire un test de grossesse urinaire 15 jours après l'insémination et nous appeler au 514 345-4883 pour nous communiquer le résultat.

Si vous utilisez un don de gamète, veuillez noter que lors de la naissance de votre enfant vous devez compléter un formulaire pour le registre de connaissance des origines. Pour plus d'explication, veuillez vous référer au code QR.



CHU Sainte-Justine
3175, chemin de la Côte-Sainte-Catherine — Montréal (Québec) H3T 1C5
Téléphone : 514 345-4931 — www.chu-sainte-justine.org

Révisions

Équipe CPA et Véronique Pelchat, CSI, avril 2022
Suzanne Provencher, Inf. clin., juin 2017
Anne Marie Morand, CSI, août 2013

Impression :

Imprimerie du CHU Sainte-Justine

© CHU Sainte-Justine
F-1423 GRM 30007056 (rév. 09-2025)